Les choux de M. Planta

Autor(en): **E.K.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1973)**

Heft 231

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1027733

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les genêts

Mais le Japon, les Japonaises,
Vous les verrez
Déferler comme clés anglaises
Et vous saurez,

La planète vissée à l'aune
Du Japonais,
Quelle était la couleur du jaune
Et des genêts.

Gilbert Trolliet

COURRIER

Les choux de M. Planta

Messieurs et chers collègues,

Dans un de vos derniers numéros, vous avez publié un article : M. de Planta, où irez-vous planter vos choux ?

Cet article contient une allusion au limon que le Rhône emporterait au lac depuis Monthey. Je puis vous affirmer que vous avez rarement tapé si fort à côté du clou. En effet, Ciba-Geigy, Monthey, a mis en service il y a environ un an une installation d'épuration des eaux qui compte parmi les plus perfectionnées de notre pays et qui a pris la relève d'une ancienne installation qui, lors de sa mise en route, se situait également à l'avant-garde. Je vous signale à ce sujet la page commune des périodiques syndicaux romands de mars 1973 consacrée à ce sujet.

Si vous vouliez désigner les véritables pollueurs industriels du Rhône, il vous aurait fallu remonter un peu plus haut, à Bex et Saint-Maurice peut-être ou encore en direction du Haut-Valais. D'autre part, vous n'ignorez certes pas que le canton de Vaud contribue pour une bonne part à la pollution du Léman. Pourquoi ici, à l'exception de quelques pêcheurs, personne ne réagit ?

En ce qui concerne le fond, vous ignorez peut-être que Ciba-Geigy a projeté des transferts importants d'installations de production de Bâle à Monthey mais qu'il n'est pas certain qu'ils pourront être réalisés du fait que la main-d'œuvre nécessaire est introuvable.

Il faudrait savoir une bonne fois ce que l'on veut. Si l'on estime d'une part et à raison que l'expansion industrielle doit rester dans des limites compatibles avec un environnement vivable, si d'autre part, on se refuse d'admettre que disparaissent un certain nombre d'entreprises marginales qui n'apportent rien de positif à notre économie mais accaparent une main-d'œuvre importante, on n'évitera pas le départ d'entreprises que précisément, nous aurions intérêt à conserver chez nous. Si la brutalité des propos de M. von Planta gêne et choque, il n'en reste pas moins qu'il n'y a là rien de nouveau car les grandes sociétés suisses n'ont pas attendu l'éclat du directeur de Ciba-Geigy pour pratiquer cette politique. Alors, pourquoi subitement ces protestations ?

Bien cordialement,

E. K.

[*Loin de nous l'idée de nier les efforts consentis par Ciba-Geigy pour assainir les eaux du Léman : l'éditorial mis en question par notre lecteur ne s'en prenait du reste pas aux initiatives de M. de Planta dans ce domaine (même s'il y aurait beaucoup à dire sur les eaux du Rhin que l'on s'avise seulement aujourd'hui, du côté des géants de la chimie bâloise, d'épurer après les avoir polluées abondamment pendant des années). Notre propos, dont nous ne démordons pas : mettre l'accent sur le chantage au déménagement pratiqué, en termes voilés, par M. de Planta; mettre l'accent aussi sur un anachronisme économique que nous répétons : « Quand l'autorité politique prend une décision, elle doit consuter les associations économiques; mais quand le conseil d'administration de Ciba-Geigy définit une politique nouvelle, d'importance nationale, qui consulte-t-il ? » réd.*]

VAUD

Accord tacite

Joyeuseté du compte rendu du congrès du Parti radical.

Est-ce malice du journaliste de service ? Même pas.

Ont pris la parole, sur trois orateurs, M. Perey de l'Union des communes vaudoises (candidat présumé pour le prochain renouvellement du Conseil d'Etat), M. Liron, du Nord vaudois (candidat présumé pour... etc.). La conclusion fut apportée par le président Cevey (candidat présumé pour... etc.) qui déclara, avec l'approbation tacite de tous, que le Parti radical ne désirait pas renoncer à ses responsabilités gouvernementales.

Qui l'eût cru ?

A nos lecteurs

En avant-première de vos cartes postales de vacances, envoyez donc un mot à la rédaction de DP ! Une carte sur laquelle vous aurez porté la liste de vos amis qui ne sont pas encore abonnés à DP et à qui vous voulez du bien : nous nous chargeons de leur faire parvenir à l'essai pendant quatre semaines votre hebdomadaire préféré. Un geste aisé qui permettra de lancer efficacement la campagne d'abonnements automnale et traditionnelle.

Un, dix, cent, mille abonnés à DP !